



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5239

Modification de la délibération 2019/4681 du 20 mai 2019 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15% par la SAHLM Alliade Habitat pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 5 705 893,00 euros - Opération "Acquisition en VEFA de 100 logements situés allée Pierre de Coubertin à Lyon 7e"

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur** : M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme LEVY, M. KIMELFELD



2019/5239 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2019/4681 DU 20 MAI 2019 PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A HAUTEUR DE 15% PAR LA SAHLM ALLIADE HABITAT POUR LA SOUSCRIPTION DE DEUX EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE 5 705 893,00 EUROS - OPERATION "ACQUISITION EN VEFA DE 100 LOGEMENTS SITES ALLEE PIERRE DE COUBERTIN A LYON 7E" (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4681 du 20 mai 2019, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15% à la SAHLM Alliade Habitat, pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 5 705 893,00 euros relatifs à une opération d'acquisition en VEFA de 100 logements PLS située allée Pierre de Coubertin à Lyon 7<sup>e</sup>.

Cependant, par courrier en date du 4 juillet 2019, la SAHLM Alliade Habitat nous a informé que le Crédit agricole centre-est n'était pas en mesure de financer les prêts locatifs sociaux (PLS) sur une durée de 60 ans. La durée des prêts fonciers relatifs à ces opérations est ramenée de 60 ans à 50 ans.

Aussi, il convient de modifier ladite délibération.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4681 du 20 mai 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

### **DELIBERE**

Les caractéristiques des prêts consentis par le Crédit agricole centre-est sont les suivantes :

<b>Ligne du Prêt :</b>	<b>PLS</b>	<b>PLS FONCIER</b>
<b>Montant :</b>	2 957 705 euros	2 748 188 euros
<b>Durée de la période d'amortissement:</b>	40 ans	50 ans
<b>Préfinancement:</b>	2 ans	
<b>Index:</b>	Livret A	
<b>Taux d'intérêt :</b>	Taux d'intérêt en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt	
	+1,11%	

<b>Ligne du Prêt :</b>	<b>PLS</b>	<b>PLS FONCIER</b>
	Taux d'intérêt actuariel annuel révisé à chaque variation du taux de rémunération du Livret A	

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM